

BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ PAR LA

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE
DE MONTREAL

Prix d'abonnement, - - - - - 10 francs par an.

SIÈGE DE LA CHAMBRE
EDIFICE DU BOARD OF TRADE, RUE ST-SACREMENT
MONTREAL.

Le Bureau est ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 10 heures à midi, et de 1 heure à 3 heures.

Adresser toutes communications et demandes de renseignements au Président de la Chambre.

Boîte de Poste, 1985, à Montréal (Canada)

Compte-Rendu des Séances de la Chambre

Séance du 23 janvier 1895.

Extrait du procès-verbal de la séance du 23 janvier 1895.

Membres présents :—M. Emile Galibert, président, M. de Sieyès, secrétaire, M. Henri Jonas, trésorier, MM. C. A. Chouillou, Fauchille, Schowb, Werner et Bellemer.

M. le Consul-général de France assiste à la séance.

D'après le courrier de quinzaine qui est dépouillé, les pommes du Canada, notamment les pommes tardives, attirent l'attention des importateurs européens. Il nous est demandé des renseignements sur ce commerce au Canada, et des indications sur la qualité des pommes tardives et leur conservation. C'est précisément sous ce rapport qu'excellent certaines variétés de pommes au Canada.

Le Chambre de Commerce de Beauvais et de l'Oise envoie la copie de plusieurs décisions prises par cette chambre sur des mesures d'un intérêt relatif à la France et intéressant le commerce de la métropole.

Lettre du directeur du Journal "La Bonneterie française" qui, continuant d'une très utile manière, sa campagne pour développer au Canada l'exportation des produits concernant cette branche de commerce, demande de lui procurer un certain nombre d'articles de bonneterie ayant vente au Canada et de fabrication étrangère à la France. Cette demande est mise à l'étude et il y sera répondu.

Plusieurs membres font observer qu'il serait important de porter par la voie du *Bulletin Mensuel*, à la connaissance du public et des constructeurs de pont les travaux qui sont en projet à Montréal pour l'édification d'un pont sur le fleuve St-Laurent, destiné à relier deux rives.

Le pont projeté pour lequel il est demandé des plans et des estimations, comprend :

Un tablier central de 1290 pieds de longueur. Deux tabliers aux deux extrémités de 500 pieds chaque. Un viaduc de 15 arches à l'arrivée sur la coté sud, de 250 pieds chaque. Un viaduc de 18 arches pour l'approche de Montréal, chaque arche ayant de 240 à 60 pieds

Un prix de 1000 piastres (5000 francs), sera donné au plan qui sera jugé le meilleur.

Un autre prix de 500 piastres sera accordé à l'auteur du plan jugé digne du numéro deux. Le coût total de ces travaux entrainera une dépense de 30 à 40 millions de francs. La Montreal Bridge Company limite au 15 mai 1895 l'envoi des plans qui devront être adressés au secrétaire de la Compagnie, 17 rue St-Jacques à Montréal.

L'ordre du jour appelle à voter sur l'admission de deux membres actifs, M. de Bouthillier-Chavigny, agriculteur à l'Hermitage près Richelieu et M. Alexandre Maupetit, importateur. Ces deux messieurs sont admis comme membres actifs de la Chambre de Commerce.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est renvoyée à quinzaine au lieu et à l'heure ordinaire des séances.

Séance du 6 février 1895.

Extrait du procès-verbal de la séance du 6 février 1895.

Membres présents : M. Emile Galibert président, M. de Sièyes secrétaire, M. Henri Jonas trésorier, M. de Polinières conseiller, M. Lucien Chouillou conseiller, M. Werner, M. C. A. Chouillou, M. Cintrat, M. Maupetit.

M. le Consul-général de France assiste à la séance. Est également présent M. Balcer, agent consulaire de France à Trois-Rivières.

M. le Consul-général de France fait allusion à la surprise manifestée par quelques commerçants au sujet du retard que subit la ratification de l'accord franco-canadien. Il explique que d'une conversation qu'il a eue avec un membre du gouvernement fédéral, il paraît résulter que ce retard proviendrait de l'intervention d'une puissance tierce qui est entrée en correspondance avec le Gouvernement Britannique, en vue de préciser les conditions dans lesquelles le nouveau traité affecterait les intérêts des autres Etats.

Il n'y a d'ailleurs aucune difficulté à prévoir quant au règlement de ce point de détail; mais il n'était pas sans utilité de faire connaître qu'il n'a pas dépendu du gouvernement français de procéder plus tôt à l'échange des ratifications relatives à l'arrangement du 6 février 1893. La loi qui porte approbation du dit arrangement a d'ailleurs été promulguée au *Journal officiel* de la République Française dès le 27 décembre 1894.

Le courrier de quinzaine est dépouillé. Nous y relevons une lettre de M. le Ministre de commerce à Paris, annonçant à notre Chambre qu'il lui est accordé, sur le budget 1894, une somme de quatre mille francs, à titre de subvention pour l'aider dans l'œuvre patriotique à laquelle elle s'est consacrée depuis sa fondation.

Lettre de M. Pope, secrétaire de Lady Thompson à Ottawa, accusant réception des résolutions de condoléances à elle adressées par la Chambre de Commerce, à l'occasion de la mort du premier ministre du Canada.

Lettre de la Compagnie Générale transatlantique, annonçant qu'elle a fait des propositions au gouvernement canadien, par l'entremise du ministère des affaires étrangères.

M. le Consul-Général rectifie la teneur de cette lettre, en ce sens du moins qu'aucune proposition n'a été encore soumise au nom de la Compagnie générale transatlantique au gouvernement fédéral. Un mémoire, il est vrai, a été préparé par cette Compagnie. M. Kleczkowski, après en avoir pris connaissance, a pensé qu'il y avait lieu d'en sou-

mettre certaines parties à un nouvel examen de la Compagnie intéressée. Il n'y a donc pour le moment qu'à attendre sa réponse.

Lettres diverses de commerçants français demandant des renseignements et des indications pour introduire au Canada leurs produits.

M. Romain Dutruc, président du syndicat des commerçants en gros de vins et spiritueux de l'Isère à St-Marcellin, est admis comme membre honoraire de la chambre.

M. Landau fils, négociant en vins, consul du Chili à Bordeaux, est, sur la présentation de M. Jonas trésorier, également admis comme membre honoraire de notre chambre.

M. le Consul-Général demande à M. le président où en est la question du musée commercial de Montréal. M. le président répond qu'il s'est mis en rapport avec le président de la Chambre de commerce du district de Montréal à ce sujet et que celle-ci a nommé une commission pour faire auprès du ministre du commerce à Ottawa les démarches nécessaires afin d'obtenir l'aide du gouvernement fédéral. M. le Consul-Général serait très désireux de voir régler cette question. Il rappelle que la chambre du district de Montréal a bien voulu promettre son concours pour faciliter l'envoi au musée de Lille des échantillons qui serviront à constituer pour cette institution la collection des produits qui font l'objet d'échanges au Canada.

M. le président affirme qu'il ne dépendra ni de lui, ni de la Chambre, qu'une prompt solution ne soit apportée à cette question, car il sait trop bien, ainsi que la Chambre, quels avantages offrent les musées commerciaux.

Il ajoute encore qu'il a assisté à une réunion de la commission d'études organisée par la Chambre de Commerce du district de Montréal, afin de chercher les voies et moyens pour faire connaître en France les produits canadiens compris dans l'arrangement intervenu entre les deux pays.

Cette commission d'études s'est divisée en divers comités composés d'hommes pratiques et compétents qui doivent préparer un rapport sur chacun de ses produits.

Lorsque les travaux de chaque comité seront achevés, ils seront soumis au gouvernement fédéral et on espère qu'alors le gouvernement nommera une délégation qui se rendra en France pour se mettre en relations avec le commerce français.

Notre Chambre de commerce accueille avec une vive sympathie cette communication et suivra les travaux de la commission d'études avec le plus grand intérêt. Elle est convaincue que de ses travaux, il sortira un bon résultat pour le développement des relations commerciales des deux pays.

Le commerce des bois au Canada.

IV

Le produit le plus important obtenu des bois du Canada est sans contredit la pâte de cellulose, ou pulpe.

A peine née d'hier, cette industrie s'est développée d'une façon étonnante et, à juger du progrès presque universel dans la consommation des divers articles auxquels cette matière première sert de base, il est difficile d'en fixer la limite. Jusqu'à ces derniers temps, l'exportation de la pulpe canadienne ne se faisait que sur les Etats-Unis. En 1893 seulement, quelques timides essais furent tentés en Angleterre et, déjà, en 1894 pas moins de 20,000 tonnes étaient expédiées dans cette direction. Tout porte à croire que la prochaine saison de navigation verra augmenter ce chiffre dans de notables proportions.

En cette même année 1893, on fit également quelques tentatives pour placer l'article en France; le succès ne répondit pas à l'attente, car le mouvement jusqu'ici resta sans résultat appréciable.

Notre Bulletin du 15 novembre contient une communication de l'ingénieur M. Lefebvre, au sujet des pulpes. Les intéressés trouveront dans ce document des renseignements utiles, des chiffres officiels et des considérations sur l'ensemble que nous partageons volontiers, sauf peut être l'assertion un peu hasardeuse, à notre avis, de vouloir produire et livrer l'article équivalant \$8 à \$10 au-dessous du prix coté sur le marché d'Angleterre, par conséquent sur les marchés du continent.

Afin de juger de l'importance de ce produit sur le marché français, il suffit seulement d'examiner nos importations en 1893. La pulpe mécanique figure avec 83,216,000 kil. estimées à 12,225,000 frs; la pulpe chimique avec 24,119,000 kil. et 9,648,000 frs. soit, ensemble, au-delà de 107,000 tonnes, valant 22 millions de francs.

Comme fournisseurs, la Suède et la Norvège viennent en tête avec 68,000,000 kil. pour les premières et 1,271,000 kil. des secondes; ensuite l'Allemagne avec 7 millions des premières et 9,300,000 des secondes. Le reste se divise entre la Russie, la Belgique et la Suisse. Du Canada la statistique ne fait aucune mention.

Prétendra-t-on que dans ce mouvement commercial d'un chiffre si respectable le marché français ignore le pouvoir productif du Canada? Assurément non. Car des personnes intéressées, ingénieurs et gens du métier, bien au courant de cette industrie, sont venues de France étudier la ques-

tion sur les lieux mêmes. Cependant les résultats, comme nous venons de le dire, sont restés négatifs.

A quoi attribuer cet état de choses?

D'aucuns prétendent que le produit américain—en tant que destiné à des ouvrages particuliers—ne remplit pas les conditions exigées par certaines usines en France; d'autres disent que le mode de fabrication de cette matière, dans son ensemble, laisse à désirer. Ce que nous connaissons des soins donnés à la production scandinave, tant pour la fabrication que pour l'emballage et le chargement, nous incline à penser que les exigences de la consommation européenne amènera forcément des modifications dans la production canadienne. Car il ne faut pas oublier que le fret pour l'article *de choix* n'est pas plus élevé que pour l'article *inférieur*. Il en est de même pour les droits de douane et pour les frais généraux. Mais ce qui, en outre, a dû fortement réagir contre toute transaction, c'est le fret en ce moment-là et plus encore l'absence absolue de moyens de transport direct pour la France. Ajoutons le tarif général au lieu du tarif minimum dont jouissaient les autres pays producteurs, avec la perspective de la surtaxe d'entrepôt en sus contre les provenances canadiennes. Aussi maintenons-nous, qu'avec la convention douanière actuelle, complétée, bien entendu, par l'établissement de la ligne régulière de vapeurs, cette branche d'industrie ne peut manquer de se prêter à des transactions très étendues et réciproquement avantageuses.

Lors des études sur cette matière il avait été question d'importer des *bois à pulpe* en France. Un essai fut fait en 1893, abandonné aussitôt à cause de l'obstacle à peu près insurmontable mentionné plus haut. Cependant, si des modifications favorables, ainsi que nous en indiquions dans notre précédent article pour les caisses d'emballage par exemple, pouvaient se produire; c'est-à-dire si les compagnies de navigation faisaient des conditions spéciales pour les effets et marchandises *qui ne peuvent supporter le taux du fret ordinaire*—rien n'empêchera ce genre de commerce de s'étendre également à la France. Car depuis bon nombre d'années déjà le Canada exporte ces bois aux Etats-Unis. En 1893 tout près de 100,000 cordes, valant près de \$400,000, y furent expédiés. La France, en cette même année, recevait de l'étranger 78,712 tonnes de la valeur de 1,495,500 francs. Comme certains de nos grands industriels préféreraient importer *les bois* et que plusieurs de nos spécialités peuvent difficilement s'en passer—ce négoce a toute chance de s'implanter concurremment avec l'exportation de la pulpe.

Un autre produit dont la France fait une consommation énorme, sont les Merrains en chêne et les Douves, en anglais "Staves." L'année dernière l'importation de cet article donnait 159,350,000 merrains estimés à 31,370,000 frs ; douves en divers autres bois 3,224,800, valant 244,750 frs. Le Canada, qui exporta naguère de grandes quantités de "Staves" en Angleterre et aux Antilles, a pour ainsi dire complètement discontinué de produire le merrain en chêne ; mais il expédie pour au-delà de \$563,000 de douves aux Etats-Unis et pour \$50,000 en d'autres pays. On semble être d'opinion en France que le Canada, ayant épuisé ses forêts de chêne, cette production de merrains a dû forcément être abandonnée. Nous ne partageons pas cette opinion, car nous avons vu que les exportations en *Bois de chêne équarris*, s'élevaient encore, en la dernière saison, à plus de 23,000 tonnes, preuve qu'il subsiste encore quantité de matière pour fabriquer des merrains. Pour peu que le prix de l'article soit rémunérateur et les conditions de transport en rapport avec les exigences du trafic, nous ne doutons pas que l'industriel canadien se prêterait volontiers à une reprise de son ancienne production et que le négociant soit disposé à entamer de nouvelles relations.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à mentionner les produits similaires que la France importe et que le Canada exporte également.

Par ordre d'importance et pour l'année 1893 nous avons :

1. *Ecorce à tan* dont les importations se chiffrent par 10,365,500 kil. estimées à 1,088,377 frs. et qui viennent principalement de la Belgique et de l'Algérie. Le Canada, en cette même année, expédia aux Etats-Unis 41,872 cordes d'écorce de *pruche* (hemlock bark) valant \$205,500 ; plus 6,400 barils d'extrait de *pruche*, estimés \$108,085, à destination de l'Angleterre. Les provinces de Québec et du Nouveau Brunswick fournissent l'écorce ; la dernière et la Nouvelle-Ecosse le tannin. Québec ne vient que pour une très faible part dans ce dernier produit.

2. *Manches d'instruments agricoles et autres* figurent dans les importations françaises avec 178,800 frs. et 650,000 frs. Au Canada, ces articles sont compris dans la section des "instruments aratoires en bois." L'exportation qui chiffrait ensemble \$462,500 donne \$11,498 expédiées "en France." Il n'est pas inutile de mentionner à ce sujet que les "*manches d'instruments agricoles en frêne*" d'une longueur inférieure à 2 m. 40 ($7\frac{1}{2}$ pieds angl.) et d'un diamètre inférieur à 55 millimètres (2 pouces) sont *exempts* de droits à leur entrée en France. Le frêne

existant encore en abondance dans la province de Québec, l'industriel canadien trouvera peut-être là une source de revenus nullement à dédaigner.

3. *Bobines*.—Importations :526.090 frs.
do en bois commun.....311.029 "

Le Canada expédia pour \$83.123 dont les $\frac{4}{5}$ en Angleterre et $\frac{1}{5}$ aux Etats-Unis.

4. *Bois en éclisses*.—2,650,939 pièces valant 662,735 frs.

5. *Feuillards et échelas* fabriqués : 2.014.220 pièces valant 503.555 frs.

6. *Boîtes en bois blancs* : 40.529 frs. etc., etc.

Tous ces articles sont produits et peuvent être fournis par le Canada dans des quantités plus ou moins considérables. On peut y ajouter les bois rabotés, rainés et bouvetés ; planches, frises ou lames de parquets de toutes espèces ; portes, fenêtres, lambris et autres pièces de menuiserie ; pièces de charpente et de charronage, etc., etc. Pour certaines de nos colonies des *maisons complètes*, prêtes à être montées, pourront même devenir un objet de trafic considérable.

Bref, et pour nous résumer. Autant il nous semblait difficile, *avant* l'accord franco-canadien, de maintenir seulement les faibles relations d'affaires déjà existantes—autant croyons-nous possible de les étendre lorsque le traité, *complété par l'établissement d'une ligne régulière de vapeurs* entre les deux pays, aura mis le Canada sur un pied d'égalité avec les autres pays producteurs. Nous avons l'intime conviction que dans un avenir très peu éloigné, les bois du Canada entreront pour une large part dans le volume des importations qui alimentent notre marché de France. Déjà dans le Nouveau-Brunswick un grand mouvement se prépare et les agents se rendent sur les lieux. A la province de Québec maintenant d'en faire autant.

GEORGES BALCER,

Agent consulaire de France à Trois-Rivières.

L'Importation de la Quincaillerie et des produits métallurgiques au Canada.

L'industrie de tous les produits manufacturés dérivant de la métallurgie est très-avancée au Canada, et se développe chaque jour, grâce à la protection excessive du tarif douanier actuel. Les droits d'entrée varient entre 25 et $32\frac{1}{2}$ p. c. (ad valorem) et sur certain produits, visserie, boulons, clouterie, les droits spécifiques frappant ces articles équivalent à la prohibition des produits étrangers.

Il se fabrique au Canada des boulons, des serrures, des ferrures de toutes sortes pour les maisons, de la visserie, des scies, des outils pour menuisiers,

taillanderie, haches, pelles, bèches, pioches, limes, étrilles, balances, clous, robinetterie de cuivre, coffre-forts, vélocipèdes, coutellerie, machines à coudre ; encore les instruments aratoires, les cartouches de chasse, la ferblanterie, les ustensiles de ménages de toutes sortes, lampes pour l'usage domestique, les appareils à gaz, à l'électricité, les voitures de toutes sortes. Il existe des fonderies importantes de poêles, fournaies, et de tous appareils de chauffage très perfectionnés.

En résumé, les principales industries de la métallurgie sont ici en pleine prospérité et trouvent un écoulement régulier dans le pays.

Cependant, quoique le Canada n'est qu'une population de 5 à 6 millions d'habitants, peu en rapport avec son immense territoire, la production nationale ne peut suffire à sa population en général assez aisée. Aussi, en dehors des matières premières pour lesquelles le Canada est tributaire de l'Angleterre, des Etats-Unis, de l'Allemagne et également de la Belgique, les trois premiers pays notamment trouvent ici un débouché considérable de leurs produits manufacturés et entretiennent des agents ou envoient leurs voyageurs visiter régulièrement le Canada.

Pour les produits manufacturés, les Etats Unis viennent en première ligne. Le développement inouï des industries de toutes sortes aux Etats-Unis et leur proximité du Canada leur assurent un grand avantage sur les Européens. Les voyageurs des grandes villes manufacturières américaines sont ici journellement à solliciter l'acheteur. Leurs produits en général, très-ingénieux, à bas prix, bien présentés pour faciliter la vente, s'écoulent très-facilement. Parmi les milliers d'articles que vendent les Américains, les suivants sont surtout en faveur : serrurerie de toutes sortes, cadenas, ferrures pour construction de maisons, scies, outils divers, ustensiles en fer battu granité ou émaillé, toute la petite quincaillerie, les machines de toutes sortes, etc.

Nos industriels français en quincaillerie sont loin d'égaliser le cachet que les américains savent donner au paquetage et à l'emballage de leurs marchandises, soigneusement livrées en boîtes de cartons fortes, étiquetées résistantes, faciles à manier et à placer en rayon. Ce fait qui semblerait un détail insignifiant à nos industriels, est considéré ici, à juste titre, comme très important. Aussi les américains ont-ils apporté tous leurs soins à la commodité de la manipulation de la quincaillerie. Pour en juger, il suffirait de comparer une de leurs grandes maisons de quincaillerie en gros ou en détail américaines, pour la symétrie, l'ordre qui règnent

dans leur stock, la rapidité avec laquelle se présentent les commandes, avec une maison de quincaillerie française.

En outre les américains font un luxe de catalogues extraordinaire ; leurs articles sont décrits soigneusement, dessinés à merveille ; tout cela facilite les transactions et s'ils occupent une place prépondérante dans l'importation de la quincaillerie, ils n'ont certes pas épargné leur peine.

L'Angleterre, par les produits qu'elle fournit à l'industrie, fers, aciers, rails, tôles, ferblancs, etc., vient en première ligne comme chiffre. Elle importe également pour un chiffre considérable de coutellerie, cadenas, et autre petite quincaillerie. Les maisons anglaises sont représentées par des agents résidant à Montréal, et certaines ont des dépôts de marchandises.

L'Allemagne voit ses importations s'accroître chaque jour dans toutes sortes de produits, notamment dans les ustensiles en fer émaillé, la coutellerie, outillage, tubes en fer, fil de fer et d'acier, fers, aciers, bandages de roues de locomotives, zinc bout et en feuilles. Il y a à Montréal plusieurs agents dépositaires allemands, spécialement pour la quincaillerie.

La Belgique depuis quelques années a trouvé ici un débouché pour ses fers à construction principalement, les zincs, les armes à feu de Liège, etc., etc.

Quant à la France, en consultant le tableau ci-après, il est facile de juger quelle minime place elle occupe dans l'importation du Canada comme quincaillerie. Toujours l'éternel refrain. C'est la faute à nos manufacturiers commerçants qui n'ont jamais fait de sérieux efforts pour y chercher un débouché. Il est cependant possible d'y vendre une foule d'articles de quincaillerie française, les droits d'entrée étant les mêmes pour tous les pays qui importent au Canada. Mais pour arriver à un résultat, il est indispensable d'être bien renseigné sur les besoins et les exigences du marché, aussi n'est-ce que par le voyage au Canada d'un agent compétent, connaissant la langue anglaise, qu'il est possible de pouvoir opérer utilement et sans déception. Il est vrai que les petites industries de la quincaillerie ne peuvent faire les frais excessifs de l'envoi d'un voyageur, mais en ce cas la Chambre de Commerce Française de Montréal étant instituée pour renseigner ses compatriotes, peut fournir des instructions assez précises pour faciliter un débouché aux produits qui conviennent au marché canadien.

Le tableau que nous publions ci-après est extrait du "Livre bleu" des douanes canadiennes. Comme les articles sont placés par catégories basées sur les droits de douane, il n'est pas possible d'énumérer plus en détail les articles ; ainsi les désignations "articles en fer et acier," comprennent en général la quincaillerie composée de ces matières.

Le tableau se divise en deux parties distinctes.

10. Les articles sujets au droit d'entrée.
20. Les articles entrant en franchise.

IMPORTATIONS AU CANADA

DES

Produits Metallurgiques

DU 30 JUIN 1892 AU 30 JUIN 1893.

SUJETS AUX DROITS.

	Gde Bretagne. \$	Etats-Unis. \$	Allemagne. \$	France. \$	Belgique. \$	Autres Pays. \$
Cloches de toutes sortes, autres que pour églises....	520	11,701	181	2		3
Cages d'oiseaux.....		3,934				14
Bicycles, tricycles et accessoires.....	172,778	42,977		685		
Tordeuses à linge.....	7	1,131				
Parties d'appareils à lumière électrique, fil, batterie, etc.....	10,318	394,583	7,410	325		224
Electromètres et moteurs.....	71	79,032				
Charbons et pointes de charbons pour lumière électrique à arc.....		24,824		2		
Appareils d'éclairage.....	4,747	61,514	99	104		129
Lampes, abat-jours, globes, becs.....	10,089	190,554	11,559	5,793	2,166	2,188
Mèches de lampes.....	1,018	3,106	40	44	39	9
Cartouches de fusils et pistolets.....	12,668	57,292	8			
Bourres et capsules de fusils.....	6,569	7,127				
Armes à feu.....	51,707	59,517	572	11,639	11,374	17
Roues d'émeri.....		5,606				
Pentures et gonds.....	256	19,865	5			
Articles en fer ou acier forgés, non spécifiés.....	3,010	10,955	214			
Ferrures à l'usage des constructeurs, ébénistes, harnacheurs, et selliers, y compris les étrilles.....	53,238	386,554	6,284	1,141	18	16
Ferronnerie pour garnitures de maison, non spéc.....	13,519	102,156	12,019	373		174
Fer en gueuses.....	355,940	407,215	171	1		102
Rivets, boulons, finis et ébauchés.....	105	4,403				
Serrures de toutes sortes.....	10,170	60,886	461	176	7	6
Coffre-forts et portes de coffre-forts.....	343	3,418				
Vis à bois en fer.....	24	1,312				
Vis en fer, cuivre, acier ou autre métal.....	71	6,992		5		
Balances et romaines.....	1,332	14,506	133	111		13
Patins de toutes sortes.....	386	416	740			
Poêles.....	1,477	39,818	23			
Articles ou ferblanteries, non spécifiés.....	4,658	25,543	1,178	160	213	147
Ferblanterie emboutin et vernie, ustensiles en fer battu émaillé et galvanisé.....	23,345	108,376	63,915	713	531	360
Coutellerie générale.....	214,025	23,598	63,629	4,396	1,265	127
Aiguilles pour machines à coudre.....	6,900	7,449	8			11
" à tricoter.....	18,909	7,701	401			
" pour ugluistres et p. machines à tricoter..	131	2,394				
Instruments de chirurgie.....	12,678	34,629	9,049	1,728		79
Haches, herminettes, hachettes, marteaux.....	425	5,839				
Haches de bucherons.....		5,042				
Scies.....	2,502	66,938	115	2,420		
Articles de charpentiers, tonneliers, ébénistes et autres métiers.....	47,349	244,473	14,843	2,799	1,040	54
Taillanderie non spécifiée.....	1,546	9,059				
Limes et râpes.....	23,151	50,807		117		
Pics, pioches, marteaux, masses, outils de voie, coins et pinces.....	759	4,349				
Articles en nickel et argent d'Allemagne.....	8,859	18,728	95	103		
Articles nickelés non spécifiés.....	363	10,397	212	1,734		
Epingles.....	21,535	19,967	4,645	3,199	43	1,413
INSTRUMENTS ARATOIRES.						
Appareils à engerber.....		77				
Fourches à 2 et 3 dents.....	3	365				
Fourches à 4, 5 et 6 dents.....	43	593				
Herses.....		779				
Moissonneuses.....		63,624				
Houes.....	220	240				
Couteaux à foin.....		24				
Faucheuses.....		22,121				
Charrues.....	287	13,446				
Rateaux de jardins.....	10	450				
Faulx.....	3,900	11,512				
Bèches et pelles, finies et ébauchées.....	2,720	8,818				
Instruments aratoires divers non spécifiés.....	2,093	92,720		241		
Essieux, ressorts de wagons et tramways.....	13,852	23,313	485			

\$ dollar équivalant environ à frs : 5.15.

	Gde Bretagne.	Etats-Unis.	Allemagne.	France.	Belgique.	Autres Pays.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Essieux, ressorts de voitures	1,139	3,222	763			
Fer en barres, martelé ou laminé	139,076	28,209	430		1,506	5,160
Fer en barres et baguettes rondes galvanisés	453	61				
Fer de Suède en baguettes pour fabriquer les clous à cheval	25,466	31	587			17,023
Acier en lingots, massettes, billettes, etc.	261,400	142,210	3,637		1,606	172
Fers et tôles, pour construction, poutres cornières, en fer et acier, etc.	134,875	27,490	33,891	1,387	20,196	
Ponts et constructions en fer		38,981			14,953	
Fer en maguettes, masses et loupes	58,533					
Feuillard en lames ou bandelettes	62,783	14,309				
Locomotives		75,093				
Pompes à incendies		4,933				
Machines non spécifiées et chaudières	3,493	113,832				
Machines portatives, vanneuses		1,169				
Manèges		2,325				
Machines à vapeur, portatives		25,355				
Scieries portatives, et machines à rabotter		1,952				
Machines à battre et à séparer		14,868				
Machines à coudre	1,402	91,664		60		
Mécanigraphes	269	48,639				
Machines diverses, ou mécanisme non spécifiés	240,274	1,247,125	15,979	52,954	297	1,618
Pompes à vapeur	631	24,960				
Pompes rotatives de puits, et foulantes	970	25,216				
Gazomètres	16,546	2,800				
Presses, machines à imprimer, à plier	3,277	138,092	1,626			
Caractères d'imprimerie	30,127	33,929	1			25
Métal pour do		1,281				
Instrument, télégraphe, téléphone et accessoires	23,741	162,764	172	1,031		
CUIVRE JAUNE ET ARTICLES EN CUIVRE JAUNE.						
Tuyaux passés à la filière, unis et ornés	11,934	22,307		9		
Barres et boulons	310	7,943				
Lames pour filets d'imprimerie non finie et cuivre jaune en lames ou feuilles		4,961				
Fil métallique	1,402	18,548		33		
Tissu métallique	6,063	9,683	799	838		
Articles divers, non spécifiés	59,009	263,608	11,730	18,966		
Clous, rivets et contre rivet	1,323	2,878	63	173		
CUIVRE ROUGE ET ARTICLES EN CUIVRE ROUGE.						
Barres, baguettes, lingots	30,400	89,403				
Barres, rivets et contre rivets	251	934				4
Vieux et en morceaux	458	291				2,539
En gueuse	1,660	11,383				
Tuyaux sans couture	11,399	16,516				488
En feuilles ou bandelettes		2,299				
En fils	3,405	146,722		223		
Tissu métallique	536	225				
Articles divers, non spécifiés	4,233	23,800	323	115		
Plomb en saumon	76,579	137,129				1,687
Plomb en barres et en feuilles	30,138	2,116				
Plomb en tuyaux	5,481	1,317				
Plomb de chasse	1,308	488				
Plomb ouvré non spécifiés, (articles en)	8,134	11,092	5,923	534		156
Bronze phosphoré en lingots, barre, feuilles, fils	399	2,108				
Articles en zinc non spécifiés	901	5,297	840	119	427	2
Tôles de fer et acier, noir et galvanisée	765,275	34,012	1,622	18	2,050	580
Tôles étamées	31,274	520				
Tuyaux et tubes en fer ou acier	161,450	329,220	43,300	1,038	5,104	
Barres et rails de chemins de fer	301,927	17,353	3,485		4,185	
Eclisses pour chemins de fer	109,909	838			203	
Fil à clôture, barbelé, uni, dentelé, fer et acier	1,029	8,884				
Fil de fer de toutes sortes	42,699	153,911	24,906	69	99	
Cable métallique, fer et acier	19,021	12,203	415			
Fonte de fer ouvrée, ustensiles, plaques et ferrures de poêles, fers à repasser, de ménage, chapelier, tailleurs, et autres articles non spécifiés	17,419	73,993	10	110	6	74
Tuyaux de fonte	90,538	10,953				
Vieille fonte	2,957	6,274				
Chaines fer ou acier au-dessus de 9/16 p. diamètre	40,426	5,709				86
Ferro-magnania, ferrosiliciennes, fte blanche critoline	15,813	45				315
Fourches de fonte	456					
Fontes malléable de fer et d'acier	6,360	27,946				
Broquettes coupées, pointes et petits clous sans tête	126	2,935				
Clous à bordage et autres de composition	4,447	160	1,080			
Clous forgés pour fer à cheval ou autres	8,980	15,463				153
Clous et carvelles coupés	471	6,724				
Ecrous et rondelles, fer ou acier	5,793	19,096				
Rebut de fer ou d'acier pour être façonnés	497,216	65,292	3,566			3,997
Rognures de tôle et acier pour être laminés	67,306	4,137				

\$ dollar équivalant à environ frs: 5.15.

Produits Metallurgiques

IMPORTÉS AU CANADA

DU 30 JUIN 1892 AU 30 JUIN 1893.

EXEMPTS DE DROITS

	Gde Bretagne.	Etats-Unis.	Allemagne.	France.	Belgique.	Autres Pays.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Aluminium	4	1,606				
Nickel		15				
Cloches à l'usage des églises	3,978	9,819		4,296		
Ancre	12,281	3,202				40
Culots en cuivre pour les jts. de cartouches	4,821	6,303				
Fil cuivre jaune ou rouge importé pour les fers de chaussures	264	14,554				
Cuivre jaune en feuilles de plus de 4 pouces largeur.	2,321	39,021		22		
Métal anglais en gueuses et en barres		9,623				
Cuivre rouge en feuilles, de plus de 4 pouces de larg.	90,473	32,167				
Baguettes en cuivre rouge et jaune, fer ou acier rondes de moins $\frac{1}{2}$ pouce diamètre	291,323	273,627	5,294		36,018	4,446
Tubes de fer ou cuivré de moins de $1\frac{1}{2}$ pouce diamètre pour la fabrication des lits	3,029	103,000				7,609
Bolt d'acier pour séparateurs de crème	15,786	21,489				
Acier pour la fabrication des limes	2,127	10,347				
Poutres, feuilles, plaques, et courbes en fer pour construction de navires	33,808	2,199			3,110	
Articles manufacturés de fer ou acier pour construction de navires, non fabriqués en Canada	14,461	1,802				
Bandages de roues de locomotives, en acier à l'état brut	3,498	7,205	38,651			
Outils de mines, non fabriqués au Canada	14,730	72,478				
Fil de platine, alambics, bassins conducteurs, tubes, et tuyaux de platines importés par des fts d'acide sulfurique	4,113	9,969				
Branches, coulants, bouts et tous articles métal servant à la fabrication des parapluies	11,452	7,293	26	418		
Argent d'Allemagne en barres, pour fts de canifs		138				
Argent et nickel, laminé et en feuilles	18	25,900				
Rails d'acier pesant plus de 25 livres par yard, pour voie de chemin de fer	1,846,790	138,449				8,024
Acier pour la fabrication des patins	4,491	12,804				
Acier pour scie et coupe paille	23,458	48,894				
Acier pour marteaux	4,588					
Acier de creuset en feuilles, importé par les fabricants de couteaux pour moissonneuses	20,576	3,869				
Ruban d'acier, importé par les fabricants de fil à cloture	312					
Acier, baguettes rondes, de moins de $\frac{1}{2}$ pouce de dimension ou $\frac{1}{2}$ pouce carré, importé par les fabricants de serrures et couteliers	8,049	10,822	3,980			
Acier spécial pour lames de corsets, de montre et horlogerie	10,780	4,360	198			1,286
Acier en feuilles, spécialement importé par les fabricants de pelles et bêches	2,134	1,369				
Spécialité, en bloc et en gueuse	16,733	26,060	6,737		95	197
Métal verni ou enduit pour fabricant de lacets à chaussures ou corsets	1,368	1,025				
Etain, en blocs, en gueuses et barres	183,090	119,825				13,196
Etain et ferblanc en feuilles	779,793	92,313				
Tain	3,078	24,173	4,595	26		
Fils cuivré, fer et acier No. 13 et 14, aplati et plissé importés par les fabricants de chaussures et courroies		3,187				
Fil d'acier, fondu au creuset, importé par les fabricants de cordages métalliques, de pianos, etc	19,915	10,680	356			
Fil de fer et d'acier, galvanisé ou étamé, No. 16, et au-dessous	2,871	5,780				
Mancœuvres en fil de fer pour navires et bâtiments	18,111	1,570				
Métal jaune, en barres, boulons et à doublage	56,360	1,590	2,361			1,540
Zinc en blocs, en gueuses et en feuilles	47,651	12,680	33,236	1,317	27,706	1,620

\$ dollar équivalant à environ frs: 5.15.

A. ROUGIER.

REVUE COMMERCIALE.

MONTREAL, 15 FEVRIER 1895.

Pendant les mois où la navigation du Saint-Laurent est close par la glace, le commerce extérieur du Canada n'a de débouché que par voies ferrées et le coût dispendieux des transports par ces voies, restreint les importations et les exportations à de très petites proportions, surtout en ce qui concerne le commerce avec l'Europe.

A l'intérieur, nous sommes dans la morte saison, les préparatifs du commerce de printemps n'ont pas encore commencé.

La situation générale du commerce intérieur est assez bonne; l'épuration ordinaire qui suit la période des inventaires est à peu près terminée, le nombre de liquidations forcées qui en ont résulté n'est pas au dessus de la moyenne des années précédentes.

Bois.—Le commerce des bois de service pour l'exportation est complètement suspendu pendant l'hiver. Voici quels sont les cours nominaux des principales sortes et dimensions, f. à b. Montréal.

Madriers.—Par 1000 pieds B. M. (1)

Pin blanc	\$ 9.00 à \$40.00
Pin jaune	9.00 40.00
Epinette.....	8.00 15.00
Pruche	10.00

Bois de menuiserie et d'ébénisterie. Par 1000 pieds B. M.

Frêne.....	\$16.00 à \$20.00
Merisier	14.00 20.00
Erable	18.00 25.00
Tilleul (bois blanc).....	12.00 16.00
Noyer tendre	22.00 30.00

Grains.—Les marchés extérieurs ne permettent pas l'exportation de nos grains en ce moment.

Les cours suivants sont ceux pratiqués sur place :

Blé Manitoba No. 1 dur par 60 liv	0.82
Blé Ontario d'hiver "	0.60
Blé Ontario de printemps "	0.61
Pois No. 2 par 66 liv	0.67
Avoine blanche No. 2 par 34 liv.	0.37
Avoine mélangée "	0.36
Orge à malter par 48 liv	0.55
Orge à moudre "	0.50
Sarrazin "	0.50
Seigle par 50 liv.....	0.51

Farines.—On a exporté pour l'Angleterre, par les ports des Etats-Unis, une certaine quantité de farines d'Ontario, pendant la fin de janvier; la baisse actuelle du marché anglais a suspendu les expéditions. Voici les cotes sur place. (par baril de 196 liv. net.)

Patente d'hiver	\$3.50 à \$3.75
Patente du printemps.....	3.75 à 3.90
Patente Américaine.....	0.00 à 0.00
Straight roller.....	2.85 à 3.00
Extra.....	2.60 à 2.75
Superfine.....	2.45 à 2.55
Forte de boulanger de la ville.....	3.75 à 0.00
Forte du Manitoba.....	3.40 à 3.75

Fromage.—La saison du fromage ne commencera qu'à la fin de mai ou au commencement de juin.

(1) Board Measure ou mesure de planche, c'est-à-dire 1,000 pieds carrés de planche de 1 pied de large par un pouce d'épaisseur.

Foin.—Les exportations de foin sur l'Angleterre via New-York et Boston sont actuellement presque nulles. Il n'y a qu'un très léger mouvement pour les marchés des Etats-Unis. Les cours pratiqués ici (sur wagon à la station la plus proche de la ferme) sont, par tonne de 2000 liv. foin pressé.

Foin No. 1 (pur fléole des prés).....	\$6.25
Foin No. 2 (mélangé de trèfle blanc).....	5.00

Comme il y a encore beaucoup de foin à vendre et peu de demandes, ces prix sont faibles avec tendance à la baisse.

Laines.—Notre marché a subi l'influence de la reprise des affaires en laines aux Etats-Unis; des acheteurs des Etats-Unis ont fait des achats considérables chez nous et les prix sont assez fermes.

Toison du Canada,	0 17 à 0 19 la liv.
Arrachée, non assort	0 20 0 21 "
A. extra supérieure	0 20 0 22 "
B. supérieure	0 00 0 00 "
Noire	0 17 0 18 "
Cap de B. E. en suint.....	0 13 0 16 "
Australie, lavée.....	0 00 0 00 "
Buenos Ayres.....	0 30 0 34 "
Natal, en suint.....	0 00 0 00 "

Peaux vertes pour la tannerie.—Ce marché est ferme, avec un mouvement assez marqué d'achats pour les Etats-Unis. Les tanneurs paient les peaux classées et inspectées, par 100 livres :

Peaux de bœuf légères No. 1	\$6 00
" " " No. 2	5 00
" " " No. 3	4 00
Peaux de bœuf lourdes No. 1	6 50
" " " No. 2	5 50
Peaux de veau.....	5 00

Les peaux de mouton en laine se paient à la boucherie de 60 à 70c. la pièce.

Pelleteries brutes.—Le produit de la chasse des animaux indigènes à fourrures se vend comme suit sur notre marché.

Vison, la pièce	\$1 00 à \$1 50
Rat musqué (printemps)	0 10 0 12
Marte No. 1.....	0 80 1 00
Renard roux	1 00 1 25
Loup-cervier.....	1 00 2 00
Bête puante.....	0 25 1 00
Ours.....	10 00 15 00
Loutre.....	8 00 12 00
Castor, la livre.....	3 00 3 50
Chat sauvage	0 25 0 75

Animaux de boucherie.—Notre marché d'exportation n'a pas son activité de l'été; cependant on a expédié pendant la dernière semaine, plusieurs centaines de bêtes à cornes par Portland Maine. Voici les prix payés ici, à la livre sur pied.

Bœuf gras No 1	4c.
" " No. 2.....	3½c.
" bonne qualité	3½c.
Vaches et bœufs demi-gras.....	2c. à 3c.
Moutons	3½c. à 3¾c.
Agneaux	3¾c. à 4c.
Porcs	4½c

REVUE FINANCIERE.

MONTREAL, 15 FEVRIER 1895.

La stagnation du commerce et de l'industrie fait affluer dans nos banques, non seulement les soldes de numéraire des négociants, mais les épargnes, grosses et petites, depuis que ces institutions financières ont ouvert, dans tous leurs comptoirs et succursales, des comptes d'épargnes où l'on accepte les plus petites économies, auxquelles on sert un intérêt de 3 à 4 p. c.

Nos banques à fonds social ont un capital de plus de \$60,000,000, un fonds de réserve de plus de \$20,000,000. Elles sont autorisées à émettre des billets de circulation jusqu'à concurrence de leur capital et elles ont en dépôt, soit à intérêt, soit en compte courant, plus de \$170,000,000. Leur portefeuille commercial n'est que de \$195,000,000; elles ont placé à l'étranger \$28,000,000; elles gardent en caisse, en numéraire ou l'équivalent \$23,000,000; elles possèdent des valeurs publiques pour \$18,000,000, et enfin, elles prêtent aux agents de change et aux spéculateurs, sur nantissement de fonds publics, \$18,000,000.

Ces derniers prêts, remboursables à demande, produisent 4 p. c. d'intérêt, et l'escompte sur les effets de commerce varie de 6 à 7 p. c.

Le change sur Londres suit, généralement, les cours de New-York; il est en ce moment pour les particuliers de \$4.88 à \$4.88½ pour les effets à 60 jours de vue et de \$4.89½ à \$4.90 pour les effets payables à vue. Pour les transports par le câble, le change est de \$4.90½ à \$4.91.

Le change sur New-York se négocie à vue et au pair ou à une prime très légère variant de 1/16 à 1/8 p. c.

Sur Paris, le change est 5.16½ pour le papier long et de 5.15 pour le papier court.

J. MONIER,
(du Prix Courant).

Le commerce d'exportation des beurres et des fromages au Canada.

Le grand développement donné au commerce d'exportation des beurres et du fromage au Canada nous engage à fournir sur ces produits de la laiterie quelques renseignements qui pourront intéresser nos lecteurs.

Les tableaux suivants montrent en effet, les progrès suivis et constants des fromageries au Canada et aussi la progression marquée que depuis 1889 notamment a pris l'exportation du beurre. Il est vrai que dans les années 1880, 1881, 1882, il y avait eu une exportation considérable de beurre, chiffre qui n'a jamais été atteint depuis, mais qui semble se relever chaque année de plus en plus.

Voici des tableaux qui sont précieux à consulter.

FROMAGES

Rappelons que les fromageries ne datent que de l'année 1863.

Or en 1868 la production s'élevait déjà à 6,141,470

livres, estimés à une valeur de 620,543 ce qui donnait environ 10½ cents la livre.

Depuis lors, nous avons une augmentation continue comme on le voit dans le tableau ci-après :

	LIVRES.	VALEUR.
1887	73,604,448	\$7,108,078
1888	84,173,267	8,928,242
1889	88,534,887	8,915,684
1890	94,269,187	9,372,212
1891	106,202,140	9,481,373
1892	118,270,092	11,593,690
1893	133,956,365	13,360,237

On remarquera que le chiffre de 1894, est supérieur à celui de 1890 de près de 40 millions de livres. Ceci est à noter parce qu'il démontre d'une façon indéniable le succès croissant du fromage canadien.

BEURRES

Ici nous n'avons pas à enregistrer un semblable succès, comme le prouve le tableau suivant :

	LIVRES	VALEUR
1889	1,780,705	\$ 331,958
1890	1,951,585	340,181
1891	3,768,101	602,175
1892	5,736,696	1,056,058
1893	7,036,013	1,296,814

Nous ne devons pas oublier en parcourant la statistique des beurres exportés depuis 1880, comme nous l'avons dit plus haut, que les chiffres de 1880, 1881 et 1882 signalaient des exportations beaucoup plus considérables. Mais il faut tenir compte du fait que les fromages ont pris une extension énorme et que le lait employé dans le principe à fournir les quantités exportées en beurre ont été convertis en fromage, denrée d'un transport beaucoup plus facile, d'une vente plus aisée, ce qui explique tout naturellement la diminution sensible que l'on constate dans les exportations de beurre.

Le grand marché du Canada pour le fromage est l'Angleterre.

Sur une valeur totale en 1893 de \$13,300,237 il en a été exporté dans le Royaume-Uni pour \$12,536,012.

C'était auparavant les Etats-Unis qui d'Amérique approvisionnaient l'Angleterre. Or en 1893 les Etats-Unis n'ont exporté que pour \$7,682,184, tandis qu'en 1881 leur exportation était de \$17,304,416.

Ces chiffres sont significatifs. L'exportation du Canada a, en 12 ans, plus que triplé, tandis que celle des Etats-Unis diminuait des trois cinquièmes. A quoi est dû ce changement? A la supériorité du fromage canadien sur celui des Etats-Unis.

(1) Le cent ou centin vaut environ 5 centimes.

Et cependant il reste encore à faire sous le rapport de la qualité.

Les importateurs se plaignent de ce que le fromage est trop humide et pas assez mûr lorsqu'il est expédié, qu'il perd une partie de son poids pendant la traversée et arrive dans des conditions défectueuses sur le marché anglais.

Ceci peut et doit être corrigé, surtout si les fabricants veulent conserver la clientèle des marchés étrangers.

Le goût du fromage canadien, destiné à l'exportation, se rapproche beaucoup du *chester* anglais, sans en avoir la finesse, car il est destiné surtout à la classe moyenne des consommateurs et il trouve là un débouché important. Le prix est de 12 cents la livre, ce qui le rend abordable aux populations ouvrières.

L'industrie laitière a fait dans ce pays d'immenses progrès depuis plusieurs années. Le gouvernement a contribué largement par des subsides à la création des fromageries et des beurreries, établies sur le principe de l'association et qui ont donné d'excellents résultats en favorisant l'élevage des animaux de race laitière et la mise en valeur des terrains propres au pâturage, ainsi que la culture des racines et des plantes fourragères. Elle a sous ce rapport beaucoup aidé à la pratique des meilleures méthodes agaïcoles.

Sous cette action bienfaisante et intelligemment suivie du gouvernement, le Canada possédait en 1891, lors du dernier recensement, 1,534 fromageries et 110 beurreries. Ce nombre a encore augmenté depuis la date du dernier recensement.

(A suivre) A. BELLAY.

Le président de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Dans une de ses dernières séances la Chambre de Commerce du district de Montréal a réélu pour son président en 1895 M. H. Laporte de la maison Laporte, Martin & Cie de cette ville. M. H. Laporte avait déjà rempli ses fonctions l'année dernière avec une très grande compétence, due à l'amabilité de son caractère et à l'autorité de ses connaissances commerciales.

La Chambre de Commerce française de Montréal sait quelles sympathies il a personnellement pour la France, sympathies qui ne peuvent manquer de produire leur effet pour favoriser le développement des rapports commerciaux entre les deux pays.

Nous applaudissons donc à la preuve de confiance donnée à M. H. Laporte.

LE PRIX COURANT

est le journal commercial de langue française le plus important et le mieux renseigné du Canada. Les commerçants et les industriels français qui désirent se tenir au courant des besoins et des affaires dans ce pays liront toujours avec intérêt et profit : la Revue commerciale et financière et la Revue des marchés contenues dans chaque numéro.

Il n'est pas rare de voir des articles entiers du "Prix Courant" de Montréal reproduits dans les journaux commerciaux et industriels de France.

Prix d'abonnement, 15 francs par an.

Numéro spécimen envoyé sur demande.

Petit Courrier.

DEMANDES D'AGENTS PAR :

M. Chassignole, propriétaire de vignobles à Beaujeu (Rhône).

M. Gaden et Cie, négociants en vins à Bordeaux.

MM. Jerdi, Rudolf et Cie, (commerce des eaux de vie) à Cognac (Charente).

M. Albert Robin et Cie, vins et eaux de vie à Cognac (Charente).

MM. Pelissier et Aragon, fabrique de parfums à Grasse (Alpes Maritimes).

M. Remy Desplanches, vins et spiritueux, à Bergerac.

M. A. Lemonier, 28 rue Meslay, Paris, articles de fantaisie.

M. H. E. Valade et Cie, négociants en vins, quai de Brienne (Bordeaux).

MM. L. Avril, T. F. Bergasse, négociants en vins, 24 rue de la République, Marseille.

MM. Duphot et Sardou, eaux-de-vie, à Pons, près Cognac.

MM. Rogée et Monnet, vins et spiritueux, à Cognac (Charente).

M. Fromy et Rogée, commerce des eaux-de-vie et vins à St Jean d'Angely, près Cognac.

M. Courret, directeur de la compagnie générale des Charentes, à Cognac.

M. Romain Dutruix, président du syndicat des marchands de vins en gros, spiritueux et liqueurs du département de l'Isère, à Ste Marcelin (Isère).

M. Charles Farre, commerce de vins, à Reims.

M. E. Mercier, compagnie des grands vins de Champagne, près Epernay, (Champagne).

M. Louit frères & Cie, négociants en vins, à Bordeaux.

“ LA PRESSE ”

PUBLIÉE A MONTREAL, CANADA

Le plus important et le plus répandu des journaux
français du continent américain.

CIRCULATION QUOTIDIENNE ASSERMENTEE : **39,114**



La circulation de LA PRESSE est sept fois aussi considérable que celle de tout autre journal français à Montréal.

LA PRESSE est le meilleur journal d'annonces du Canada

LA PRESSE publie 6 pages tous les jours, excepté le Samedi où elle sort à 12 pages.

LA PRESSE est le seul journal canadien qui s'occupe d'une manière suivie du développement des relations commerciales entre la France et le Canada.

T. BERTHIAUME, Propriétaire,

71 et 71a Rue St-Jacques,

Montreal, Canada.